



N°60

CARNAC

MAGAZINE

AUTOMNE 2018

P8

RESTAURANT SCOLAIRE : LE CHANTIER DÉMARRE



P4

BOULEVARD DE LA PLAGE

Les travaux débutent

P6

SÉCURITÉ

Participation citoyenne

P13

CARNAC SOCIAL

Se loger à prix abordable

www.carnac.fr



VILLE ^{de} CARNAC



PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales
et du Personnel



Sylvie ROBINO,
Adjointe chargée des Affaires Sociales
et du Logement



Loïc HOUDOY,
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Pascal LE JEAN,
Adjoint chargé des Finances,
du Développement Économique et du tourisme



Nadine ROUÉ,
Adjointe chargée des Animations
et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS,
Adjoint chargé de l'Aménagement
et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT,
Conseiller délégué aux Travaux,
à la Propreté, à la Sécurité
et à l'Environnement



Michel DURAND,
Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ,
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



SOMMAIRE

Édito en français et breton	p.3
Carnac aménage	p.4-5
Carnac protège et préserve	p.6
Carnac patrimoine	p.7
Carnac enfance-jeunesse	p.8-9
Carnac culture	p.10
Carnac attractif	p.11-12
Carnac social	p.13
Forum	p.14
Carnac pratique	p.15
Retour en images	p.16

À VOS AGENDAS

Vous habitez les secteurs du Pô et de Kerderbery ?
Venez rencontrer vos élus lors de la **prochaine réunion
de quartiers** qui se tiendra le 3 octobre 2018 à 19h
au Chantier ostréicole Gouzerh du Pô.



Ne manquez pas la **Semaine Bleue
du 8 au 14 octobre prochain !**
Concert, atelier gymnastique,
rencontre intergénérationnelle...
avec une représentation
théâtrale humoristique le 9 octobre,
à 14h30, à l'auditorium Terraqué sur la prévention
des chutes. Plus d'infos : www.carnac.fr.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
propose une **sortie cinéma le 12 décembre prochain**
pour voir la projection du film « **Monsieur je sais Tout** ».
Tarif : 2€ la projection suivie d'un goûter
pour les personnes de + de 70 ans ;
4€ la projection pour les personnes de - de 70 ans
ou résidant hors de la commune.
Inscriptions **avant le 7 décembre** prochain au CCAS
au **02 97 52 85 02**.



ÉDITO

Chères Carnacoises, chers Carnacois,

Avec ce bel été qui s'achève, voici venu l'automne.

La fin de l'année 2018 et le début de 2019 à Carnac seront des périodes particulièrement dynamiques et sans doute inédites pour ce qui concerne l'ampleur des travaux, projets et autres réalisations qui verront le jour entre septembre et juin.

Point n'est question de lister ici l'ensemble de ces projets majeurs mais avec la première tranche de la rénovation du boulevard de la plage, la réfection de l'avenue de la Poste, la dernière phase de modernisation de notre bourg, la réalisation du rond-point du Nignol, la construction de la nouvelle cantine municipale, l'édification d'une salle sportive et associative au stade du Méné, et d'importants travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux sous l'égide de l'intercommunalité, la profonde mais prudente rénovation urbaine promise en 2014 prend donc un tournant décisif.

L'ensemble de ces projets ont fait l'objet de présentations en réunions publiques, d'une large concertation et de nombreux échanges. Ils sont portés par une vaste unanimité qui réjouit le maire que je suis, maire qui, avec ses adjoints, a eu la chance, au fil des nombreuses réunions estivales sollicitées en mairie par des riverains de ces projets, de pouvoir amender et améliorer encore leurs caractéristiques.

Ces travaux s'inscrivent scrupuleusement dans une vision respectueuse de notre commune, de son cachet, de son âme dont je suis convaincu qu'il convient de les préserver et non de les bouleverser. Carnac incarne une forme d'authenticité qu'il nous faut protéger comme un trésor pour les générations futures. C'est l'esprit qui guide la réalisation de l'ensemble de ces projets.

Ces travaux, j'en ai parfaitement conscience, et malgré toutes les précautions prises en amont des chantiers, des réunions avec les commerçants et les habitants, engendreront, c'est certain, des nuisances parfois importantes. Sachez que les agents de la commune et les entreprises en charge des chantiers feront leur possible pour limiter ces inconvénients qu'il ne sera toutefois pas complètement possible de maîtriser. Je m'en excuse par avance très sincèrement mais c'est le prix à payer pour conserver le charme, l'attractivité, la qualité de vie auxquelles les Carnacoises et les Carnacois, qui aiment tant leur commune, sont, comme moi, particulièrement attachés.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagezed ker, Karnagiz ker,

Setu m'emañ achu an hañv brav-mañ, hag emañ an diskar-amzer é tonet.

E fin ar blezad 2018 hag e penn kentañ 2019 e vo birvilh bras e Karnag, ken ne oa ket bet gwelet biskoazh moarvat, abalamour d'al labourioù bras, d'ar mennadoù ha d'an traoù arall a vo kaset da benn etre miz Gwengolo ha miz Mezheven.

Nend eus ket anv da ober amañ ar roll eus razh ar mennadoù bras-se, met renevezadur kêr, evel ma oa prometet en ober e 2014 a-zevri ha gant aket, zo arru pell-bras enta, gant al lodenn gentañ ag al labourioù da reneveziñ boulouard an Draezhenn, da adkempenn bali ar Post, al lodenn diwezhañ ag al labourioù da vodernaat hor bourc'h ; savet eo bet kroashent-tro an Ignol, kantin nevez kêr, hag ur sal evit ar sport hag ar c'hevredigezhioù e stad ar Vaeneg, ha graet zo bet labourioù bras evit adkempenn ar rouedadoù dour asambl gant an etrekumunelezh.

Kinniget e oa bet razh ar raktresoù-se en emvodoù foran, ma oa bet gallet kaozeal kalz hag em glevet a-stroll. Harpet int gant ar peurlvuiañ ag an dud, ha laouen eo ar maer a zo ac'hanon, ur maer hag en deus bet chañs, gant e eilvaered, p'en deus gallet chañch ha gwellaat c'hoazh fesonioù ar raktresoù a-hed an emvodoù niverus a oa bet goulennet gant an Ti-kêr gant an dud a zo é chom tost d'al lec'hioù ma vint.

Emañ al labourioù-se rik-ha-rik diouzh ar mod ma welomp hor c'humun : doujiñ he neuz, he ene, rak krediñ a ran start e ranker o gwareziñ ha neket o reveulziñ. E Karnag zo ur seurt dilested a rankomp gwareziñ evel un teñzor evit ar remziadoù da zonet. Ar spered eo a stur sevenidigezh an holl raktresoù-se.

Gouiet a ran ervat e vo lakaet diaes tud zo, diaes-bras a-wezhioù, abalamour d'al labourioù-se, daoust d'an holl ziarbennoù a-raok ar chanterioù, d'an emvodoù gant ar genwerzherion hag an annezidi. Mat eo deoc'h gouiet e vo graet o seizh gwellañ gant gwazerion ar gumun hag an embregerezhioù karget ag ar chanterioù evit ma ne vo ket re a ziaesterioù, neoazh ne c'heller ket mestroniañ pep tra. Man digarezit en a-raok, mar plij, met setu aze ar priz da baeiñ evit mirout boem hor c'hêr, an dedennusted anezhi ha kalite ar vuhez enni. Toemm oute eo ar Garnagiz hag ar C'harnagadezed, a gar kement o c'humun, evel don-me.

Olivier LEPICK
Maer Karnag

AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE LA PLAGE : CONDITIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

JUSQU' AU 12 OCTOBRE



Lancement des travaux d'aménagement du boulevard de la Plage, du croisement de l'avenue Miln à l'allée du Cromlech. La circulation sera entièrement interdite dans la zone de chantier mais les accès se feront par l'avenue Miln et l'allée du Cromlech. Afin de contourner la zone de chantier, une déviation sera mise en place de l'avenue Miln, vers les avenues de Port-En-Drô et de Kermario.

ATTENTION : Pendant cette phase de travaux, cette section de voie sera inversée et en sens unique. Le stationnement sera interdit dans la zone des travaux et de déviation : voir carte ci-dessus. L'accessibilité aux piétons sera maintenue dans la zone de chantier, mais se référer à la signalisation sur place pour le cheminement protégé.

DU 15 OCTOBRE AU 21 DÉCEMBRE



Travaux préparatoires aux travaux de défense contre la mer, de l'avenue de l'Atlantique à l'avenue Miln.

Ces travaux consistent à déplacer la canalisation d'eau de mer de la Thalassothérapie. La circulation sera entièrement interdite dans la zone de chantier. Une déviation sera mise en place depuis l'avenue de Port-En-Drô jusqu'à l'allée du Cromlech. Afin d'acheminer leurs colis, seuls les livreurs pourront emprunter l'avenue Miln depuis le parking de Port-En-Drô.

ATTENTION : Pendant cette phase de travaux, cette section de voie sera inversée et en sens unique. Le stationnement sera complètement interdit dans la zone des travaux, dans la zone de déviation ainsi que sur le parking de Port-En-Drô. L'accessibilité aux piétons sera maintenue dans la zone de chantier, mais se référer à la signalisation sur place pour le cheminement protégé. ■

À noter

- Pendant ces travaux, seuls les riverains et services médicaux, munis d'un macaron, seront autorisés à emprunter exceptionnellement une voie interdite à la circulation. Ce macaron est à demander à l'accueil en Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile ou d'une carte professionnelle.
- Ces informations sont données à titre indicatif et pourront évoluer en fonction des aléas (météo, etc.) et de l'évolution du chantier.

Infos complémentaires : www.carnac.fr. ■

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE, D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES

L'intercommunalité Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) et la Ville de Carnac mutualisent leurs interventions sur le réseau d'eau potable, d'eau pluviale et d'assainissement, dès le mois de septembre.

Plusieurs phases de travaux vont donc être engagées jusqu'à la fin d'année en différents secteurs de la commune : du Chemin et de la rue du Ranguhan au Chemin de Kergouellec, en passant par une portion de l'avenue du Rahic.

Ces travaux pourront entraîner des perturbations en termes de circulation et de stationnement dans et aux abords des zones de chantier concernées.

Les travaux concernent les secteurs du Ranguhan, de Kergouellec, en passant par l'avenue du Rahic

► Site 1

Du 29 Octobre à la fin du mois de Novembre

Remplacement du réseau d'eaux usées et création du réseau d'eaux pluviales, dans les champs situés entre la rue du Ranguhan et le chemin de Kergouellec.

Conséquences : circulation perturbée au chemin de Kergouellec dans la zone de chantier.

► Site 2

Du 24 Septembre au début du mois de Décembre

Renouvellement des canalisations d'eaux usées, renforcement du réseau d'adduction d'eau potable et création du réseau d'eau pluviale sur le chemin et la rue du Ranguhan.

Conséquences :

- Stationnement et circulation interdits dans la zone de chantier, sauf riverains.
- Mise en place de déviations temporaires, notamment via l'accès au chemin du Ranguhan, par la rue du Tumulus (route de la Trinité-sur-Mer).

► Site 3

Du 5 Novembre à la fin du mois de Novembre

Renouvellement du réseau d'eaux usées, création du réseau d'eaux pluviales, et renforcement du réseau d'adduction d'eau potable au croisement de l'avenue du Rahic, de la rue de Colary et du chemin du Ranguhan.

Conséquences :

- La circulation avenue du Rahic sera alternée sauf lors de la pose de canalisations qui nécessitera une fermeture temporaire de voie n'excédant pas 2 jours.
- Les riverains de la rue de Colary pourront emprunter l'avenue du Rahic en direction des plages uniquement.
- Une déviation sera mise en place pour les personnes arrivant d'Auray ou de la Trinité-sur-Mer.
- Le stationnement et la circulation seront interdits chemin du Ranguhan sauf riverains.



► Les différentes phases sont données à titre indicatif et peuvent évoluer en fonction de l'évolution et des aléas (ex : météo etc.) du chantier. ■

► Site 4

Du 1^{er} Octobre

à la fin du mois d'Octobre

Renouvellement des canalisations d'eaux usées et renforcement du réseau d'adduction d'eau potable sur une partie de la rue du Ranguhan (côté avenue du Rahic) et impasse du Ranguhan.

Conséquences : stationnement et circulation interdits dans la zone de chantier, sauf riverains.

► Sites 5 et 6

Du 1^{er} Octobre à la fin du mois d'Octobre

Pose de canalisations pour le réseau d'eaux usées sur le chemin situé aux abords de la station d'épuration.

Conséquences : stationnement et circulation interdits dans la zone de chantier. ■

EFFACEMENT DES RÉSEAUX AVENUE DE LA POSTE



Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la création d'une liaison douce bourg-Salines.

Débutés à la mi-septembre, ils s'achèveront en février 2019. Ils ne devraient pas, sauf nécessités majeures, occasionner de perturbations en termes de circulation ; celle-ci étant régulée par des feux alternés ou par la création d'une demi-chaussée. ■

MOBILISATION GÉNÉRALE CONTRE LE BACCHARIS

La commune lance une campagne d'éradication du baccharis, une plante invasive qui couvre déjà plus d'une trentaine d'hectares du territoire.

Une plante invasive et nocive



Plante exotique provenant des États-Unis, le Baccharis a été implanté progressivement en bordure de littoral comme plante d'agrément. Sa résistance a facilité son installation puis sa prolifération à Carnac depuis près de 80 ans.

Le Baccharis menace le patrimoine paysager et littoral de la commune, sa biodiversité et peut renforcer la propagation d'un feu de forêt...



Réunion publique du 31 juillet.

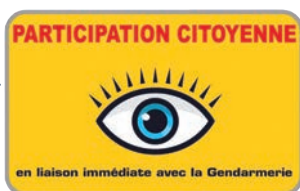
Appel à la mobilisation

Les actions menées par la Ville ont permis de résorber la présence de cette plante dans les espaces publics. Désormais, il s'agit de mobiliser la population entière pour éviter que le Baccharis n'envahisse tout le territoire.

En effet, sur les 35 ha du territoire communal actuellement envahis, 34 ha concernent des parcelles privées.

Si vous êtes concernés, faites-vous connaître auprès des services techniques à servicetechnique@carnac.fr et mobilisez-vous ! ■

SÉCURITÉ



Le conseil municipal a décidé la mise en place d'un dispositif de participation citoyenne afin de faciliter la remontée de renseignements aux services compétents.

Le citoyen, acteur de la sécurité dans son quartier

Créé pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne vise à sensibiliser et à associer les habitants de la commune à la protection de leur quartier. Cette démarche ne remplace pas mais complète l'action des forces de l'ordre sur le terrain. Chacun est invité à adopter une attitude vigilante, à détecter tout fait anormal pour en informer ensuite son référent, désigné par quartier. Celui-ci, en tant qu'interface, en informe la Gendarmerie, la Mairie et au besoin les autres référents de quartier de la Ville afin de créer un réseau de solidarités de voisinage.

Comment adhérer à cette dynamique ?

Les élus ayant adhéré par délibération à la démarche, la population doit désormais s'approprier le dispositif. Une réunion d'informations sera prochainement organisée par la gendarmerie.

Suite à cette sensibilisation, un protocole sera signé entre le Préfet, le Commandement de groupement de gendarmerie départementale et le Maire pour préciser les modalités de mise en œuvre du dispositif. ■

CARNAC, VILLE ZÉRO PHYTO EN 2018

La loi Labbé, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017, prévoit pour 2020 la mise en place du zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics. La Ville de Carnac est engagée depuis longtemps dans cette démarche. Espaces verts, promenades et voiries de la commune sont désherbés sans pesticides depuis 7 ans.

Vers un désherbage manuel dans les cimetières

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le désherbage dans les cimetières est réalisé chaque mois par l'ESAT du Moustoir d'Auray avec du gaz, des binettes ou du matériel thermique.

Limitier l'usage des produits phytosanitaires sur le terrain sportif

Depuis deux ans, la Ville a limité l'usage de pesticides sur le terrain sportif. Le traitement par herbicides est localisé sur la plante à détruire. Le traitement des maladies n'est réalisé qu'en dernier recours. L'apport d'engrais et d'amendement se fait après analyse du sol et de ses besoins. ■

Gérard Marcalbert,
conseiller délégué aux travaux
et à l'environnement.



« Au-delà du changement de techniques, ce sont les mentalités qui doivent évoluer. Car si un désherbage manuel ne détruit pas autant de mauvaises herbes que ne le font les pesticides, il respecte davantage la santé de tous et l'environnement ! Il faut donc accepter que la nature reprenne ses droits par endroit... »

ET SI VOUS AIGUISIEZ VOTRE CURIOSITÉ ? PARTOUT, DANS CARNAC, UN PATRIMOINE INSOUÇONNÉ S'OFFRE À VOUS !



Orgue de l'église de St-Cornély

Dans chaque numéro de Carnac Magazine, nous vous invitons à découvrir votre patrimoine autrement, par le biais d'une photo zoomée sur un détail. Dans le précédent, nous vous présentions le détail de l'orgue de St-Cornély.

Le majestueux orgue de l'église St-Cornély a été construit en 1775 par un frère carme de Tours, Florenton Grimond. Il devient propriété de la Ville lorsque la fabrique de Carnac, ancien conseil paroissial, en fait l'acquisition il y a 150 ans (1868).

Installé initialement au cœur de la première chapelle de Sainte-Anne-D'Auray, l'orgue est transféré à l'église St-Cornély en 1872. Il est classé par les Monuments Nationaux en 1971 grâce à la volonté de Monsieur Christian Bonnet, maire de Carnac.

Depuis une cinquantaine d'années, les plus grands organistes du monde entier se succèdent sur les trois claviers et les 24 jeux dont est doté l'orgue, pour offrir de remarquables concerts au cours des saisons estivales. Il possède des sonorités rares. Ce chef-d'œuvre de facture instrumentale est fortement apprécié par les connaisseurs. Depuis le 27 mai 2017, Madame Claude Nadeau est l'actuelle organiste titulaire de l'instrument historique de Carnac. ■



Dans chaque numéro du Carnac Magazine nous vous invitons à découvrir votre patrimoine autrement par le biais d'une photo zoomée sur un détail.

À vous de deviner d'où cet élément provient.
Alors : « où se cache ce détail ? »
Indice : « Typique de la Belle Époque »

Vous avez trouvé :

Partagez votre réponse sur la page facebook @villedecarnac et prenez-vous en photo devant !



Claude Nadeau, organiste

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE

Onze concerts exceptionnels ont été programmés cet été dans le cadre du 1^{er} Festival International d'Orgue de Carnac organisé par l'Orchestre Baroque de Bretagne dirigé par Claude Nadeau. Les nombreux mélomanes ont apprécié les talents conjugués des organistes et des musiciens à l'église St-Cornély.

Pas moins de 400 personnes ont répondu présentes à chaque concert donné le mercredi matin. ■

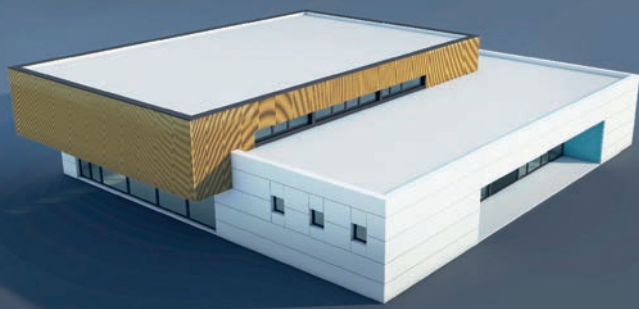


Vous cherchez encore :

Rendez-vous dans le prochain Carnac Magazine ou sur @villedecarnac pour obtenir la réponse ! ■

AVAP

Une exposition expliquant l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), document qui sera annexé au Plan Local d'urbanisme, sera en consultation libre dans le hall de la Mairie à partir du mois d'octobre. ■



Travaux du restaurant scolaire



Implantation du futur restaurant scolaire à l'école publique

LE CHANTIER DU NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE DÉMARRE

Les travaux du nouveau restaurant scolaire débuteront à la mi-novembre 2018. Mais dès les prochaines vacances de Toussaint, le chantier se met en place au sein de l'école des Korrigans.

Sécurisation des élèves

Avant le démarrage du chantier, qui va occasionner le déplacement de nombreux véhicules, des mesures de sécurité sont prises. Elles visent à délimiter la zone de chantier et à canaliser et contrôler les trajets empruntés par les écoliers. Ainsi, si le portail blanc de l'entrée de l'école disparaît :

- 1/ des grilles vont être positionnées tout le long du chantier de manière à en interdire l'accès ;
- 2/ un portail va être installé entre la maison de l'accueil de loisirs et le premier bâtiment de l'école élémentaire afin de délimiter la nouvelle aire de jeux réservée aux élèves pendant les récréations ;
- 3/ une ouverture donnant un accès direct à la cour de l'école élémentaire depuis la maison de l'accueil de loisirs sera créée ;
- 4/ les accès sécurisés à l'école maternelle seront renforcés.

Démolition des modulaires

Une fois la phase de sécurisation achevée, le modulaire sera détruit. Les activités du club de judo seront proposées dans une salle de l'école, à l'étage, en attendant la construction d'une salle multifonctions dans le prolongement de la salle omnisports.

Construction d'un nouveau bâtiment et de places de parkings

Un nouveau bâtiment, évolutif et plus fonctionnel, va être construit.

Exposé au sud-ouest, le bâtiment disposera d'un cadre verdoyant, tenant compte des contraintes environnementales (gestion raisonnée des eaux pluviales etc). Il disposera d'un accès sécurisé et facilité aux personnes à mobilité réduite.

Des places de parking réservées au personnel enseignant ainsi qu'à l'équipe en charge de la restauration et de l'accueil de loisirs seront créées. Ces emplacements délesteront les places de parking extérieures.

Au cours du chantier, les enfants fréquentant l'école des korrigans et/ou l'accueil de loisirs seront associés à des actions pédagogiques.

L'ouverture du nouveau restaurant est prévue pour **janvier 2020**.

Aménagement d'une nouvelle aire engazonnée

L'ancienne serre a été démolie. Courant septembre, des plantations seront effectuées sur cet espace qui deviendra une aire de jeux engazonnée. Une boîte à livres pourra y être implantée afin de favoriser la lecture. ■



Le futur restaurant scolaire en chiffres

- **120** : nombre moyen de jeunes qui fréquenteront par jour le restaurant scolaire
- **1 500 000 euros TTC** : montant total de la construction du nouveau bâtiment. Des subventions ont été demandées auprès du Département, de la Région et de l'État.



Nuit doudou pour les 3-6 ans

RETOUR EN IMAGES SUR UN ÉTÉ RYTHMÉ !

L'été 2018 en chiffres à l'accueil de loisirs

- **98** : nombre moyen d'enfants accueillis par jour à l'accueil de loisirs
- **105** : nombre d'enfants accueillis sur les 6 camps proposés cet été par le pôle éducation jeunesse de la Ville

La rentrée scolaire 2018-2019 en chiffres

313 : enfants sont scolarisés en primaire à Carnac dont :

- **144** à l'école publique des Korrigans ;
- **169** à l'école privée St-Michel.

620 : enfants sont scolarisés au collège à Carnac dont :

- **346** au collège public des Korrigans ;
- **274** au collège privé St-Michel.

55€/élève en maternelle et 75€/élève en élémentaire : c'est le montant des aides apportées par la Ville dans chacune des deux écoles pour l'achat de fournitures scolaires.

Spectacle pour les 3-6 ans



Camp à Guerlédan pour les 10-13 ans

DES TRAVAUX À L'ÉCOLE PUBLIQUE



Aux vacances de Toussaint, des travaux seront effectués au sein de l'école des Korrigans :

- renouvellement des **jeux installés dans la cour de l'école maternelle (ci-dessus)** ;
- **réfection des toilettes** donnant sur la cour de l'école élémentaire ;
- **rafraîchissement du préau** de l'école élémentaire (peintures). ■

DE NOMBREUSES ANIMATIONS JEUNESSE CET ÉTÉ À TERRAQUÉ

Cet été la médiathèque s'est associée à la manifestation nationale « Partir en livre » afin de proposer des animations jeunesse ludiques et diversifiées pour découvrir le livre autrement !



6 rendez-vous ont ainsi animé l'été : atelier-rencontre, animations lecture à la médiathèque et au Salon Mots & Marées, sans oublier l'exposition « Petit Poilu ». Ce sont ainsi **plus de 80 enfants** qui ont été accueillis lors de ces animations, et de nombreuses familles qui sont venues s'amuser dans l'exposition.

L'équipe de la médiathèque donne rendez-vous à tous ces jeunes lecteurs aux prochaines vacances scolaires pour de nouvelles animations ! ■



Atelier rencontre avec Hervé Le Goff illustrateur pour enfants



Exposition Petit poilu (coin lecture)

(RE)DÉCOUVREZ LE PASS DES MÉGALITHES !



Bénéficiez de tarifs avantageux !

Vous êtes amoureux du patrimoine mégalithique morbihannais (Alignements de Carnac, Musée de Préhistoire, Cairn de Petit Mont à Arzon, Cairn de Gavrinis, site des mégalithes de Locmariaquer) ? Pensez au Pass des Mégalithes !

Ce passeport, remis lors d'une première visite sur l'un de ces 5 sites, est tamponné à chaque passage dans un de ces prestigieux lieux mégalithiques. Le visiteur paie plein tarif la première visite et bénéficie de tarifs avantageux pour les suivants.

Des Carnacois font la promotion de leur patrimoine !

À l'occasion des 10 ans de création de ce Pass, une vidéo promotionnelle a été conçue. **Merci aux familles de Carnac, amoureux du patrimoine mégalithique, qui, bénévolement, se sont proposés pour y être figurants !**

► Retrouvez ce film sur le site internet de la Ville **www.carnac.fr**. ■

RÉCOMPENSE AU TROPHÉE TOURISME ACCESSIBLE



Suite à l'obtention en 2017 du label pour les 4 familles de handicap (moteur, visuel, mental et auditif), la candidature de l'Espace Culturel Terraqué aux 4^e Trophées du tourisme accessible a été proposée par la mission régionale Tourisme et Handicap. Sélectionné par le Jury sous la responsabilité de la Direction Générale des Entreprises et l'Association Tourisme & Handicap, **l'établissement a reçu le 13 juin dernier, le Trophée tourisme accessible, dans la catégorie Loisirs**. Cette nomination récompense l'adhésion à la Marque Tourisme & Handicap de l'Espace Culturel Terraqué et permet de communiquer sur les bonnes pratiques qui permettent l'accueil des visiteurs en situation de handicap. ■

RETOUR SUR UN ÉTÉ 2018 RYTHMÉ À CARNAC !

À n'en pas douter, l'été 2018 à Carnac aura été festif, chaleureux, poétique, culturel, convivial et sportif !

Des animations chaque jour de l'été

Cet été de nombreux rendez-vous proposés par l'Office de tourisme, ont animé la station.

Rendez-vous sportifs avec la zumba, le fitness ou run in Carnac, rendez-vous musicaux avec un concert chaque mercredi soir à Port En Dro ou au cœur de l'avenue Miln, ou spectacles famille le mardi soir. ■

Chiffre clé

- **85 515** : c'est le nombre de visiteurs accueillis entre le 1^{er} juillet et le 27 août par l'Office de tourisme sur ses 3 points d'informations (Bourg, plage, Maison des Mégalithes) soit une hausse de fréquentation de +14% par rapport à 2017.



Concert Vanupié



Clown italien
Place aux Mômes



Run in Carnac



Marchés nocturnes du jeudi soir

Les marchés nocturnes du jeudi soir, proposés par l'union Commerciale de Carnac (UCC), dans le bourg de Carnac, sont chaque année de plus en plus appréciés. ■

Skédanoz, une nouvelle formule

Organisé par la Ville, le Centre de Monuments Nationaux et Paysages de Mégalithes la 4^e édition de Skédanoz a été confiée au groupe ZUR, pour offrir un spectacle poétique et visuel.

À partir de l'histoire et des légendes du site, par le jeu des images projetées, les artistes ont invité les spectateurs à remonter les millénaires, réveiller la voix des ancêtres, remettre en mouvement les pierres dressées en se laissant bercer par son imaginaire.

Poétique, onirique, le spectacle a accueilli quelques 5 000 personnes. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine. ■



© Jonathan Jacob Photographie



© Pascal Herpa

Feux d'artifice et concerts

Les 14 juillet et 14 août, le ciel de Carnac s'est paré de mille feux avec en préambule, pour chacune des dates, un concert en plein air. Plus de 20 000 personnes se sont déplacées pour admirer le spectacle. ■



Festival Terraqué

Festival Terraqué : une seconde édition à succès

Pour la seconde année consécutive, la commune de Carnac accueillait le Festival Terraqué du 31 août au 8 septembre derniers. Musique classique et contemporaine étaient à l'honneur sous des formes d'expression artistique variées mettant ainsi en valeur des lieux patrimoniaux uniques, souvent intimistes. Ce festival restera synonyme de partage, d'échanges, d'émotions et de rencontres dans l'esprit des différents publics grâce à une approche pédagogique orchestrée par Clément Mao-Takacs. Même les plus jeunes ont pu bénéficier d'une rentrée en musique (cf. photo page 16 de ce magazine).

► **Rendez-vous d'ores et déjà pour la troisième édition de ce Festival, en septembre 2019 ! ■**

Les visites « flash » du Musée reines de l'été

2018 restera comme une année record en ce qui concerne la participation aux visites guidées ! Elle a en effet plus que doublé par rapport aux années passées.

La raison : les « visites flash », nouvelle formule de visite guidée, plus fréquentes et plus courtes que des visites classiques (environ 30 min, 3 fois chaque après-midi), gratuites et sans réservation préalable, qui répondent davantage aux demandes des visiteurs du Musée.

Il n'y a qu'à jeter un œil sur les forums touristiques de type TripAdvisor pour avoir la confirmation de l'engouement du public pour ces visites !

La boutique du Musée a également connu un franc succès, notamment la nouvelle « monnaie souvenir » créée spécialement au printemps. ■



► Retrouvez les animations estivales en images sur www.carnac.fr, rubrique retour en images. ■

CARNAC VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE RECHERCHE D'UN LOGEMENT

La commune souhaite favoriser, sur son territoire, pour les **personnes en difficulté** ainsi que pour les **jeunes ménages**, l'accès au logement à des prix abordables.

Que vous souhaitiez disposer d'un **logement en locatif aidé**, d'une **accession aidée** ou d'une location-accession, dite **Prêt Social Location Accession (PSLA)** ou location-vente, des solutions existent.

Vous recherchez un logement en locatif aidé à Carnac ?

La demande peut être effectuée soit auprès du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**, soit auprès d'un **bailleur social** ou de la **Maison du Logement**. Les conditions d'accès et les modalités de dépôt du dossier vous seront expliquées. La demande de logement est enregistrée sur un seul et même fichier géré par l'ensemble des organismes d'habitat social et leurs partenaires.

Vous souhaitez devenir propriétaire d'un logement ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

L'accession aidée à la propriété

Cette solution permet aux familles d'acheter leur logement à un prix avantageux, inférieur au prix du marché immobilier local, grâce à un partenariat entre une collectivité territoriale et des promoteurs.

Qui peut bénéficier du dispositif ?

- **les primo-accédants** (les ménages n'étant pas propriétaires de leur résidence principale depuis au moins 2 ans).
- **les familles aux revenus modestes** (plafonds de ressources).

D'autres conditions peuvent être liées à **l'âge** ou à la **composition familiale** car **des contreparties peuvent être exigées par la Ville** (durée d'occupation du logement comme résidence principale imposée avant de pouvoir le revendre ; en cas de revente anticipée, respect d'un prix fixé, etc).

À noter

- Pour connaître les projets en cours à Carnac, appelez le 02 97 52 06 86 pour prendre rendez-vous avec l'Adjointe déléguée au logement, Mme Sylvie Robino.
- **Le logement, une compétence de l'intercommunalité AQTA. Pour en savoir plus :** <http://www.auray-quiberon.fr/demain-en-grand/habitat-et-logement-191.html>. ■



La location-accession dit Prêt Social Location Accession (PSLA) ou location-vente

Le **PSLA**, se base sur le mécanisme de la location-accession et permet à des ménages aux revenus modestes **d'acquérir leur résidence principale** avec un statut préalable de locataire-propriétaire.

Ce prêt permet de bénéficier de nombreux avantages :

- un taux de **TVA réduit à 5.5 %**,
- une minoration du prix de vente d'au moins 1% par année de location,
- **l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans**,
- **l'absence d'intérêts intercalaires** (le fait de rembourser les appels de fonds au fur et à mesure de l'avancée des travaux),
- le bénéfice d'un dispositif de sécurisation de l'accession,
- **des frais de notaires réduits**.

Les opérations réalisées dans le cadre de ce **dispositif PSLA** comportent deux phases.

Phase 1, durée variable d'1 à 4 ans

L'accédant qui occupe le logement acquitte une redevance composée d'une indemnité d'occupation et d'une épargne. Il est responsable de l'entretien de son logement et, en cas de copropriété, il a la qualité de propriétaire et participe aux délibérations de la copropriété.

Phase 2

Le ménage a la possibilité d'opter pour le statut d'accédant à la propriété. L'épargne constituée lors de la phase locative participe ainsi à son apport personnel. Le prix de cession du logement correspond au prix fixé dans le contrat de Location-Accession minoré, à chaque date anniversaire de l'entrée dans les lieux, d'au moins 1%. ■

Carnac à votre image

Tout au long de l'été, les manifestations se sont succédé, offrant aux Carnacois et aux visiteurs un panel d'activités diverses et variées : séances de zumba ou de fitness, spectacles pour enfants, marchés nocturnes, concerts, feux d'artifice et autres fest-noz. Ces festivités se sont poursuivies dès la rentrée avec le festival Terraqué, où des musiciens d'exception ont investi notre église et nos chapelles pour une vingtaine de concerts d'orchestre, ateliers vocaux ou récitals de musique de chambre. Loin de s'éteindre à l'automne, les activités sur Carnac vont perdurer toute l'année, principalement grâce à la richesse de notre tissu associatif. Mises en lumière il y a quelques jours à l'occasion du forum dédié, les associations carnacoises mettent tout en œuvre pour dynamiser notre commune et y renforcer le lien social. Les adeptes d'activités sportives y trouvent leur compte, avec notamment du tennis, du football, du judo, de la gymnastique ou encore de la voile. Ceux qui recherchent plutôt des activités artistiques ne sont pas oubliés, avec des cours de dessin, de chant, de musique, ou de théâtre, mais également des expositions, concerts ou conférences.

Grâce à nos deux comités de jumelage, Carnac s'ouvre vers

d'autres cultures, par l'intermédiaire d'échanges conviviaux et enrichissants avec la Savoie et la Bavière. Mais nous n'en oublions pas pour autant notre propre culture, à l'image de notre bagad et de notre association de danse bretonne, de même que notre patrimoine, entretenu et préservé par des associations de chapelles, de défense de l'environnement ou de promotion du mégalithisme. Par leurs kermesses et repas à thème, les associations de parents d'élèves contribuent aux voyages et acquisitions pédagogiques de nos écoles et collèges. Quant à nos associations patriotiques, elles ont à cœur de faire perdurer le devoir de mémoire, mission encore plus essentielle en cette année du centenaire de l'armistice de la Première guerre mondiale.

En résumé, Carnac ne serait pas ce qu'elle est sans ses nombreuses associations, et sans ses centaines de bénévoles qui oeuvrent au quotidien pour faire de notre commune une ville où il fait bon vivre. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés, car leur engagement désintéressé est la meilleure preuve de l'attachement qu'ils témoignent à notre commune.

Carnac, un souffle nouveau

Résidents, commerçants, associations, élus et touristes, tous s'accordent sur deux urgentes nécessités :

D'une part faciliter et sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes.

D'autre part assurer un stationnement organisé, gratuit pour les Carnacois, avec des places en nombre suffisant et excluant toute nuisance visuelle ou entrave à la circulation.

Sur ces deux actions prioritaires rien n'avance, l'inertie est de mise.

Aucun programme global et cohérent de circulations douces n'a jamais été présenté et ce n'est pas un peu de peinture en pointillé sur les routes qui va apporter une solution pérenne.

L'absence totale d'aménagement sur le site des alignements entraîne un stationnement anarchique et dangereux sur toutes les voies adjacentes.

La mise en place des horodateurs à la plage provoque le même phénomène dans les rues montantes où les piétons circulent sur la chaussée et les véhicules se garent sur les trottoirs.

De toute évidence les infrastructures actuelles ne sont adaptées ni à la population estivale ni à une politique touristique du « Toujours plus ».

J Le Golvan-MF Bagard-JY Dereeper

Ensemble pour l'avenir de Carnac

Au conseil municipal du 25 mai 2018, le bordereau 9 concernait l'acquisition de la parcelle AC 120. « Cette parcelle, située à proximité des ateliers municipaux, permettrait d'y entreposer des matériaux ». Classée en zonage Nm² au PLU, tout stockage de déchets inertes est interdit excepté pour des dépôts temporaires en vue d'un recyclage. Sur notre interpellation, la délibération fut modifiée. Sur le terrain, cette décharge fait désordre et ne peut se renouveler.

AQTA va engager d'importants fonds financiers pour la rénovation de la gare d'Auray et porter le nombre de

passagers de 800 000 à 1 300 000. Elle va également promouvoir tout azimut le tourisme de masse. Bravo ! Nos élus Carnacois ont-ils pensés structures logistiques, logements, circulations douces, sécurité, etc... Il suffit de voir ce qui se passe durant nos périodes estivales pour comprendre que nous sommes arrivés à saturation, à moins que nous cherchions à transformer encore un peu plus nos bourgs, nos villages, en villages vacances. Il est temps de réagir si nous ne voulons pas perdre notre âme !

Marc Le Rouzic, Olivier Bonduelle

ÉTAT-CIVIL

MARIAGE



- 28 avril 2018 – BOBEZCO Eric et LIONNET Sylvie
- 19 mai 2018 – MAGALHAES Antonio et PERRIER Raphaëlle
- 19 mai 2018 – SALLÉ de CHOU Ysé et LEFRANC-MORIN Baptiste
- 19 mai 2018 – DUPRÉ LA TOUR Magali et TANGUY Olivier
- 19 mai 2018 – LEFRANÇOIS Vincent et ROPERT Mathilde
- 08 juin 2018 – ERDEVEN Samuel et LE RET Aurore
- 16 juin 2018 – MARONIEZ Joséphine et GRELAUD Gaëtan
- 29 juin 2018 – Du PEUTY Julie et de DIEULEVEULT Alexis
- 13 juillet 2018 – TALOTÉ Yves et QUÉRO Marie-Pierre
- 02 août 2018 – DEBRAY Mathilde et LE TOURNEUX de la PERAUDIERE Cyril
- 03 août 2018 – PONSOT Astrid et LE CHIPPEY Alexandre
- 14 août 2018 – WINDECK Rémi et VAZZOLER Amélie

NAISSANCES

- 29 juin 2018 – Sibylle GEFROY
- 25 juillet 2018 – Lizon KOHL

DÉCÈS

- 06 mai 2018 – Andrée MASSÉ veuve JAFFRÉ – 87 ans
- 09 mai 2018 – Denise RICHARD épouse CHOPPIN – 94 ans
- 14 mai 2018 – Christian BESREST – 69 ans
- 18 mai 2018 – Roger BRÉGENT – 73 ans
- 23 mai 2018 – Germaine GAUDIN – 105 ans
- 06 juin 2018 – Joseph LANDAIS – 90 ans
- 08 juin 2018 – Maryse GUÉGANNO – 70 ans
- 10 juin 2018 – Michel DEUDON – 85 ans
- 12 juin 2018 – Marie-Hélène GARREC épouse LE GLOAHEC – 96 ans
- 12 juin 2018 – Jacqueline LATTÉ – 63 ans
- 14 juin 2018 – Edith VIOT veuve PERINNE – 104 ans
- 15 juin 2018 – Claire CORVAL épouse FERRATON – 80 ans
- 18 juin 2018 – Daniel LANDELLE – 82 ans
- 18 juin 2018 – Gabrielle GUILLAIN – 87 ans
- 19 juin 2018 – Huguette ARMAND veuve CELLIER – 90 ans
- 01 juillet 2018 – Ghislain ARTUR de la VILLARMOIS – 79 ans
- 03 juillet 2018 – Julien CONTELLEC – 76 ans
- 07 juillet 2018 – Irène GUYADER – 82 ans
- 07 juillet 2018 – Léone HUBY veuve ROBIC – 84 ans
- 07 juillet 2018 – Marc PASCAUD – 69 ans
- 08 juillet 2018 – Jean-Jacques DUMORET – 59 ans
- 09 juillet 2018 – Robert BLAYNEY – 71 ans
- 10 juillet 2018 – Léone HUBY veuve ROBIC – 84 ans
- 15 juillet 2018 – Micheline LALEVÉE veuve VALENCE – 94 ans
- 21 juillet 2018 – Pierre CIVEL – 69 ans
- 21 juillet 2018 – Jean-Claude CASTANIER – 73 ans
- 28 juillet 2018 – Janine BELANGER veuve LANGEVIN – 97 ans
- 28 juillet 2018 – Jean SOURD – 47 ans
- 29 juillet 2018 – Lucienne BENOIT – 90 ans
- 04 août 2018 – Suzanne LANDAIS veuve LECACHEUR – 88 ans
- 07 août 2018 – Robert BELZ – 71 ans
- 11 août 2018 – Daniel GOLFIER – 76 ans
- 12 août 2018 – André, Louis PHILIPPE – 71 ans

DEVOIR DE MÉMOIRE : DE NOMBREUX RENDEZ-VOUS EN CETTE FIN D'ANNÉE



À l'occasion du centenaire de la grande guerre les communes de Carnac, La Trinité Sur Mer et Plouharnel s'associent pour proposer de nombreux rendez-vous dès la rentrée avec en point d'orgue les cérémonies du 11 novembre.



L'exposition présentée à Carnac en 2014

Voici un avant-goût du programme

Du dimanche 4

au dimanche 18 novembre

Exposition « Centenaire de l'Armistice de 1918 » dans la salle socio-culturelle de Plouharnel. Cette exposition créée et réalisée par François Cailloce a reçu une labellisation pour le Centenaire.

Dimanche 11 novembre

Cérémonies commémoratives dans chacune des trois communes puis inauguration du Monuments aux Morts de Carnac (voir encadré) à 12h.

Le Bagad de Carnac proposera en introduction « Highland Cathédral ». Une chorale d'enfants apportera solennité et émotion à ce rendez-vous.

En Novembre, focus sur le thème : « Les femmes pendant la guerre » :

- exposition dans le hall de la mairie de Carnac réalisée par les écoles ;
- projection d'un film au Rex sur la guerre de 14-18 pour les collégiens ;
- conférence sur les femmes pendant la guerre, par Olivier Lepick ;
- Pièce de théâtre sur le rôle des femmes.

À la médiathèque :

- Exposition des Archives Départementales « Les Morbihannais dans la guerre 14-18 » du 3 au 27 octobre ;
- Sélection de livres, CD, DVD sur la guerre 14-18 du 3 octobre au 17 novembre ;
- Projection d'un film documentaire en présence si possible du réalisateur : début novembre.

Plus d'infos : www.carnac.fr. ■

LE MONUMENT AUX MORTS DÉPLACÉ

Les anciens combattants avaient émis le souhait de déplacer le Monument aux morts vers le jardin face à l'ancien Musée de Préhistoire, devant la stèle de son fondateur : Zacharie Le Rouzic.

Les travaux ont débuté dès septembre afin que le monument trouve sa nouvelle place pour les cérémonies commémoratives.

Un mât accueillant le drapeau sera créé à cette occasion. ■



► Défilé du Bagad Arvorizion Karnag avant le fest-noz à Port-en-Dro.



► Les nombreux travaux ont été évoqués lors des deux réunions publiques de l'été.



► Le Maire remet la « Médaille des Maisons fleuries » à Pierre Le Bodic pour sa dernière année de présidence de l'association « Fleurissons Ensemble »



► Innovation au Tennis-Club de Beaumer : le Padel, sport dérivé du tennis et du squash.



► Rentrée scolaire en musique (Festival Terraqué) dans les établissements d'enseignement à Carnac.



► Tournoi d'été senior du tennis-club La Raquette Carnacoise avec 219 compétiteurs régionaux et nationaux.